

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OCDE, LE 21 JUILLET 2005

Les pays de l'OCDE se mettent d'accord sur des actions visant à réduire les risques sismiques en milieu scolaire

Les enfants ont besoin d'un environnement scolaire sécurisé. Pourtant, les écoles, qui servent souvent aussi d'abri en cas d'urgence, s'écroulent parfois même en cas de tremblement de terre modéré. Les pays de l'OCDE se sont mis d'accord sur la nécessité de prendre des mesures pour empêcher de tels incidents dans les pays sujets au risque sismique, parmi lesquelles un contrôle accru au niveau de la conception.

Une « Recommandation de l'OCDE relative aux lignes directrices sur la sûreté sismique des établissements scolaires », approuvée par le Conseil de l'OCDE, définit les principes et éléments de programmes d'action possibles. Dans le cadre d'un examen de l'OCDE par les pairs, les gouvernements de l'OCDE vont s'entraider pour définir et mettre en place des politiques pour l'amélioration de la sûreté sismique des écoles.

La Recommandation de l'OCDE fait suite à une réunion organisée en février 2004 par l'OCDE et GeoHazards International, organisation à but non lucratif basée aux Etats-Unis, au cours de laquelle 30 experts venant de 14 pays ont débattu des risques encourus par les écoliers en cas de tremblement de terre.

Dans de nombreux pays, élèves, étudiants et enseignants sont soumis à des risques d'accident grave ou mortel en cas de tremblement de terre ou d'autre désastre à cause de défauts de conception et de construction des écoles. Souvent, de telles tragédies ont lieu parce que les technologies disponibles n'ont pas été utilisées ou lorsque les lois et les réglementations en vigueur n'ont pas été respectées.

Les experts ont exprimé leur accord sur le fait que des améliorations dans la conception et la construction des écoles, rapides et peu onéreuses, permettraient de réduire drastiquement les risques sismiques dans les écoles et de contribuer à la prévention de nouveaux accidents graves ou mortels. (Un compte rendu de la réunion de février a été publié en août 2004 dans *Keeping Schools Safe in Earthquakes*).

Pour plus d'informations, les journalistes sont invités à contacter [Richard Yelland](#), du Programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (tél: + 33 1 45 24 92 60). La « Recommandation de l'OCDE relative aux lignes directrices sur la sûreté sismique des établissements scolaires » peut être téléchargée en ligne sur www.oecd.org/edu/schoolsafety. La publication de l'OCDE « Assurer la sûreté sismique des écoles » est disponible à la librairie en ligne de l'OCDE sur www.oecdbookshop.org et pour les journalistes sur le site protégé (<http://www1.oecd.org/media/journalists/journalists.htm>). Pour obtenir un mot de passe, veuillez contacter la [Division des Relations avec les Médias](#) de l'OCDE.